



MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

Liberté

Égalité

Fraternité

Intitulé de la direction/service
interministérielle



**MINISTÈRE
DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET
DE LA DÉCENTRALISATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES DONNÉES

Un enjeu essentiel pour les politiques de stationnement

WEBINAIRE DE LA COMMUNAUTE DONNEES DE MOBILITE

L'auto-immobile

95% du temps, une voiture est en stationnement

1 TOUT LE STATIONNEMENT DANS LES RUES DE PARIS ÉQUIVAUT À LA DISTANCE PARIS-MONTPELLIER

Le nombre total de places de stationnement pour les voitures dans Paris est évalué à un peu **plus de 800 000 places**.

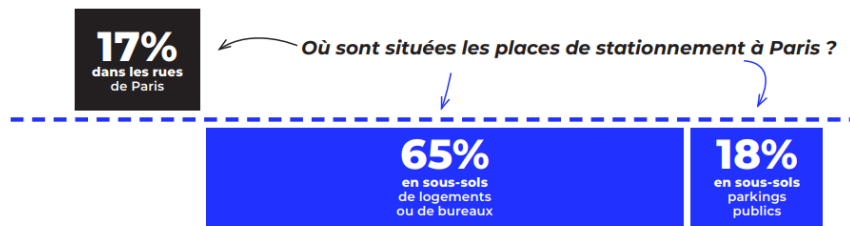
La très grande majorité est située en sous-terrain : 65 % en sous-sols d'immeubles de logements ou de bureaux et 18% dans des parcs accessibles au public. L'offre en voirie représente seulement 17 % de l'offre totale

Le stationnement sur voirie mis bout à bout totalise 720km linéaires, soit l'équivalent de la distance de Paris à Montpellier.



Le stationnement c'est

- du temps
- de l'espace
- des comportements individuels et collectifs
- ... de l'argent



Le stationnement : à la recherche d'une intégration dans les politiques urbaines

Enjeux urbains

- a. Assurer l'attractivité et la dynamique des territoires
- b. Accompagner le développement économique
- c. Concourir au maintien de la fonction habitat et commerciale dans les centres-villes

Enjeux de mobilité

- a. Influencer le choix modal
- b. Garantir la bonne accessibilité de tous les usagers aux aménités urbaines
- c. Concourir à l'amélioration du cadre de vie

Enjeux de santé publique

- a. Lutter contre la sédentarité
- b. Briser l'isolement

Enjeux de transition écologique

- a. Contribuer à la désimperméabilisation des sols
- b. Lutter contre les îlots de chaleur
- c. Offrir des opportunités de production d'énergie photovoltaïque



La
connaissance
comme levier
de l'action

La
connaissance
comme levier
de l'action

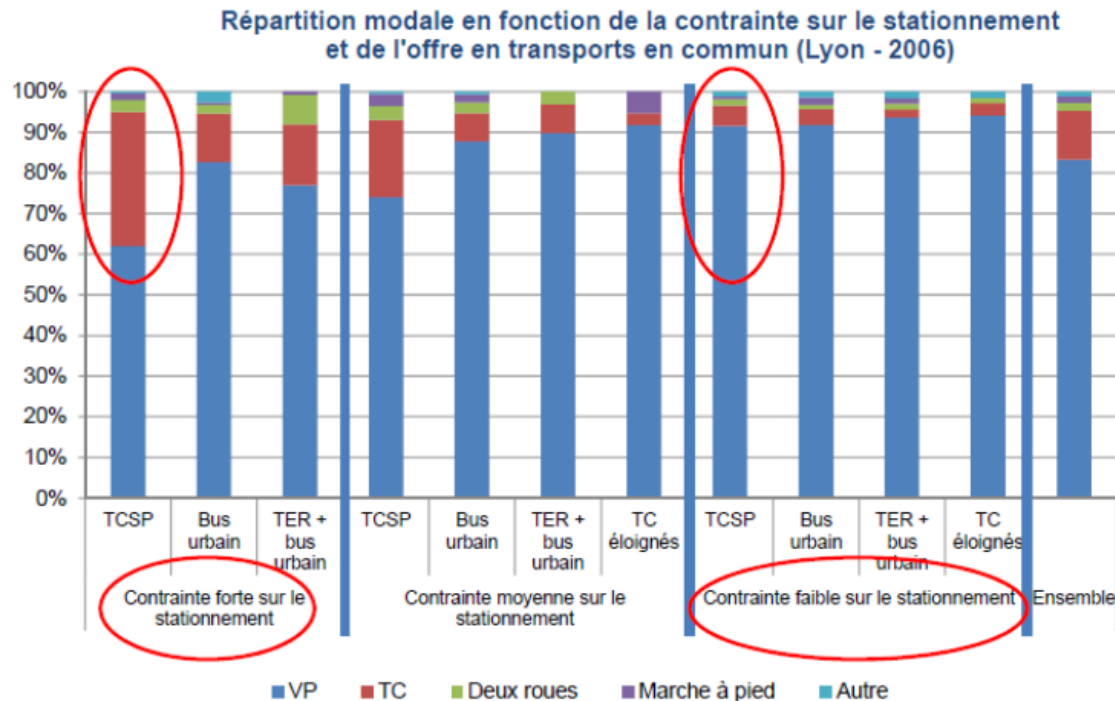


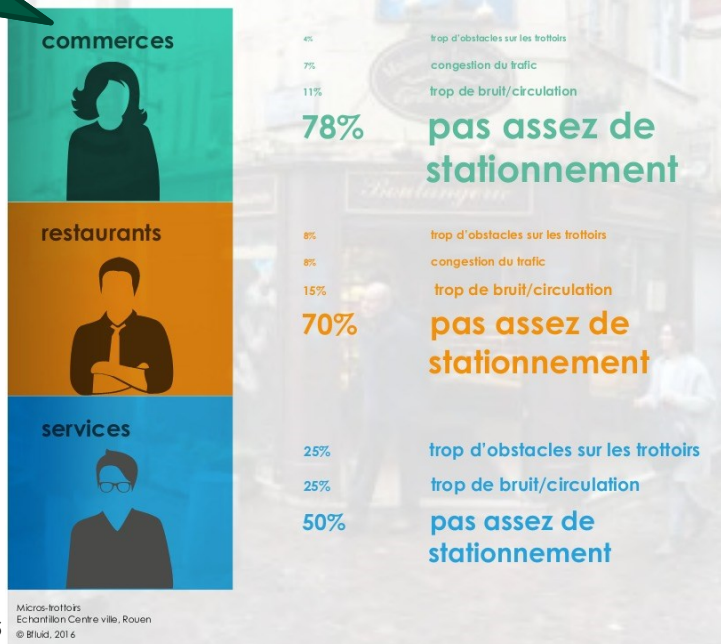
Figure 1 – Ce graphique, issu d'une exploitation de l'enquête ménages déplacements réalisée en 2006 dans l'agglomération lyonnaise, donne les parts des différents modes de déplacements en fonction du type de transport collectif disponible pour le déplacement et des contraintes de stationnement à destination. Il montre que la performance de l'offre de transport collectif à disposition n'a de réelle influence sur les pratiques modales qu'à partir du moment où elle est conjuguée avec une réduction des facilités de stationnement à destination.

Cerema, EMD Lyon 2006

La
connaissance
comme levier
de l'action

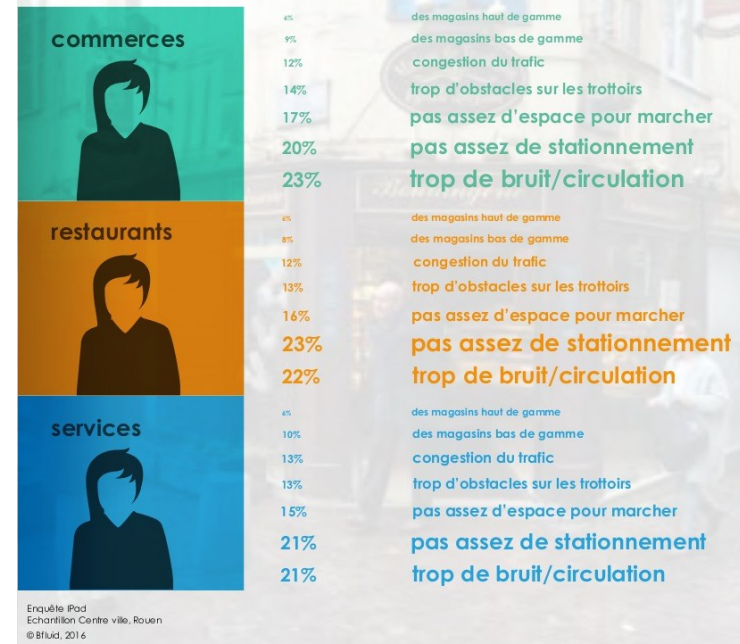
Le frein au shopping : ce que pensent les commerçants.... Ce que disent les clients

Ce que pensent les commerçants : les freins au shopping
Echantillon Centre ville, Rouen [N=44 ; n=44 ; C=64]



Marchabilité et vitalité
commerciale, Rouen 2016

Ce que disent les clients : les freins au shopping
Echantillon Centre ville, Rouen [N=834 ; n=616 ; C=1'637]



Les observatoires du stationnement

Qui se saisit de la donnée?



L'OBSERVATOIRE DU STATIONNEMENT

Lettre #1

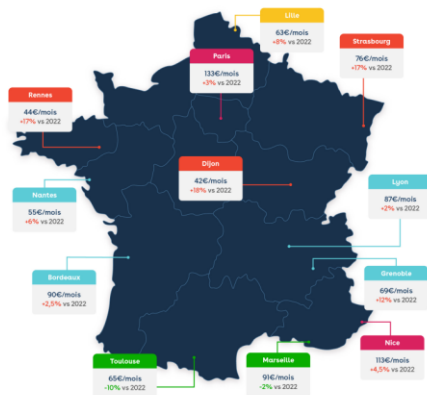
UN OBSERVATOIRE POUR DÉPASSIONNER UNE THÉMATIQUE QUI FAIT DÉBAT

LE STATIONNEMENT EST UNE THÉMATIQUE TRANSVERSALE SOUVENT BOUÉE DU DÉBAT PUBLIC. PÉNÉTRER NÉGATIVEMENT PAR LES ÉLUS CAR HAUTEMENT POLÉMIQUE, SON ANALYSE EST SOUVENT RÉSERVÉE À UN GROUPE D'EXPERTS TECHNIQUES.

Il s'agit pourtant d'un levier puissant pour faire converger des enjeux multiples, contradictoires :

- Mobilité : le stationnement est un levier de report modal très efficace, qu'un véhicule stationne en moyenne 96% de son temps (moyenne nationale), accentue le phénomène d'îlot de chaleur urbain,
- Adaptation au changement climatique : le stationnement provoque l'imperméabilisation du sol, contribue au réchauffement climatique.
- Attractivité territoriale : un accès aux commerces, services, équipements, etc.

BAROMÈTRE ANNUEL YESPARK DES PRIX DES STATIONNEMENTS EN FRANCE



Observatoire du stationnement

Taux de réalisation du plan Stationnement

29%

Temps de mandat écoulé

50%

Objectifs

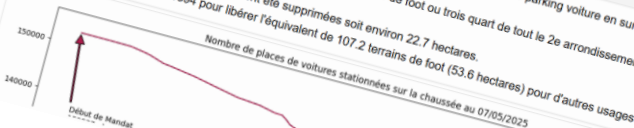
71%

Le plan de stationnement de la ville de Paris prévoit la suppression de la moitié des places de parking voiture en surface, soit environ 75 000 emplacements à supprimer.

La surface à libérer représente environ 75 hectares, soit 150 terrains de foot ou trois quart de tout le 2e arrondissement (99 ha), ou 3 fois le parc des Buttes Chaumont (25 ha).

Depuis le début du mandat, 22674 places ont été supprimées soit environ 22,7 hectares.

Il faut encore en supprimer 53594 pour libérer l'équivalent de 107,2 terrains de foot (53,6 hectares) pour d'autres usages.



6%

Yespark : 6% pour le prix de stationnement mensuel.

107€

Le prix moyen du stationnement mensuel dans les plus grandes villes françaises en 2023.

Top 3 villes les plus chères.

- Paris 133€/mois
- Nice 136€/mois
- Toulouse 69€/mois

Top 3 villes les moins chères.

- Saint-Etienne 38€/mois
- Dijon 42€/mois
- Rennes 44€/mois

Top 3 villes les plus chères.

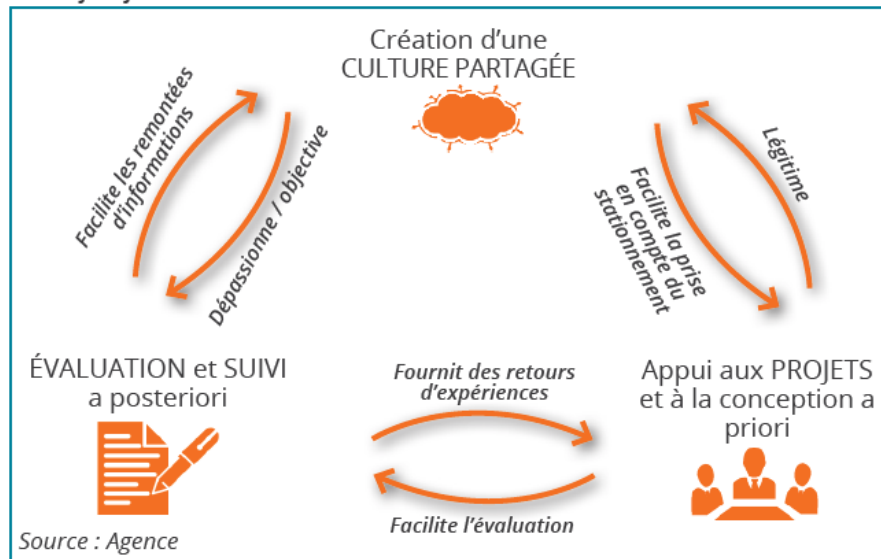
- Paris 133€/mois
- Nice 136€/mois
- Toulouse 69€/mois

Top 3 villes les moins chères.

- Saint-Etienne 38€/mois
- Dijon 42€/mois
- Rennes 44€/mois

Observatoires du stationnement territoriaux pour quoi faire, avec qui?

Les objectifs de l'observatoire du stationnement.



La répartition de la compétence stationnement.



Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise

Observatoire du stationnement

quelles données?



Stationnement
public sur voirie



Stationnement
public en ouvrage



Stationnement
privé résidentiel

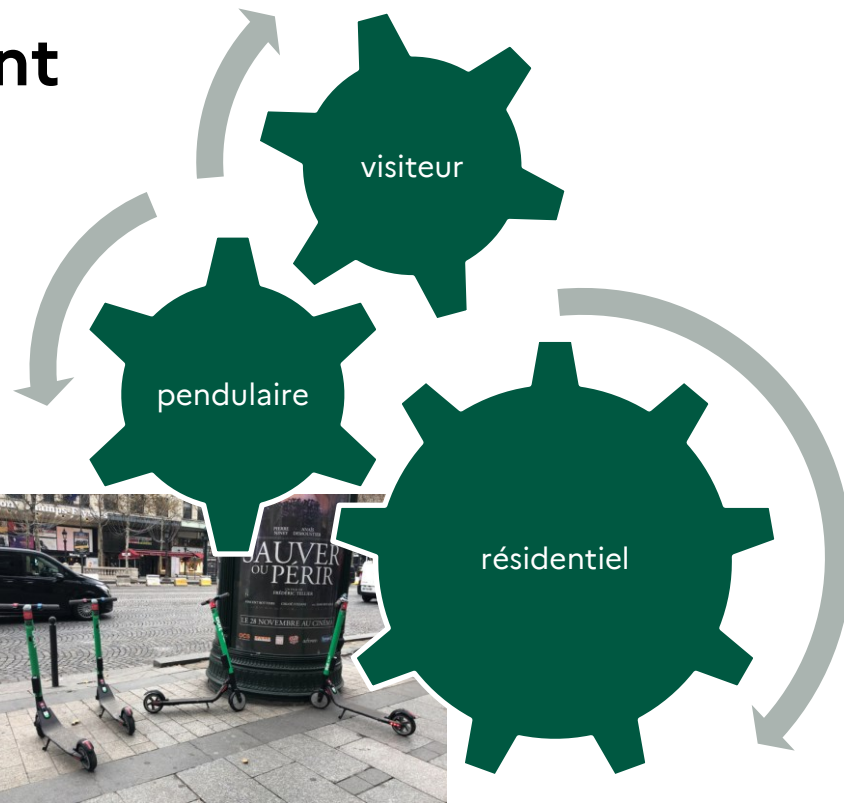
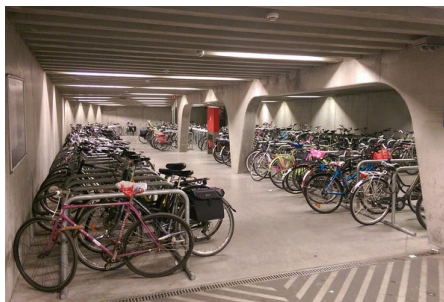
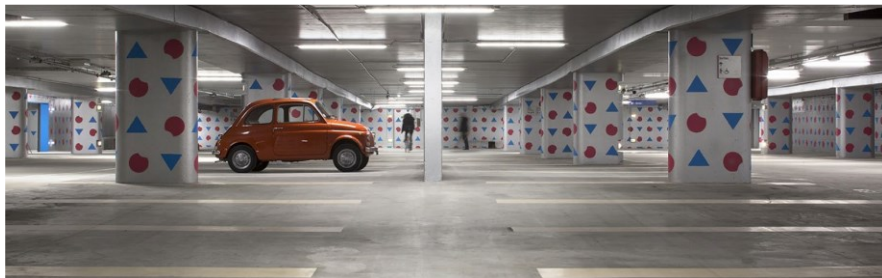


Stationnement
privé d'entreprises
ou de commerces



Observatoire du stationnement

quelles données?



L'enquête quinquennale sur le stationnement public

Une enquête pilotée par le Cerema

- a. De 1990 à 2015
- b. Au près des communes de plus de 20.000 habitants
- c. Sur le stationnement sur voirie et en parc
- d. Concernant l'offre, la réglementation, payant ou gratuit, modalités d'exploitation, mesures à destination de différents usagers



Enquête nationale
sur le stationnement public
Annuaire 2015



Panorama du stationnement public en parc
Enseignements de l'enquête nationale 2015



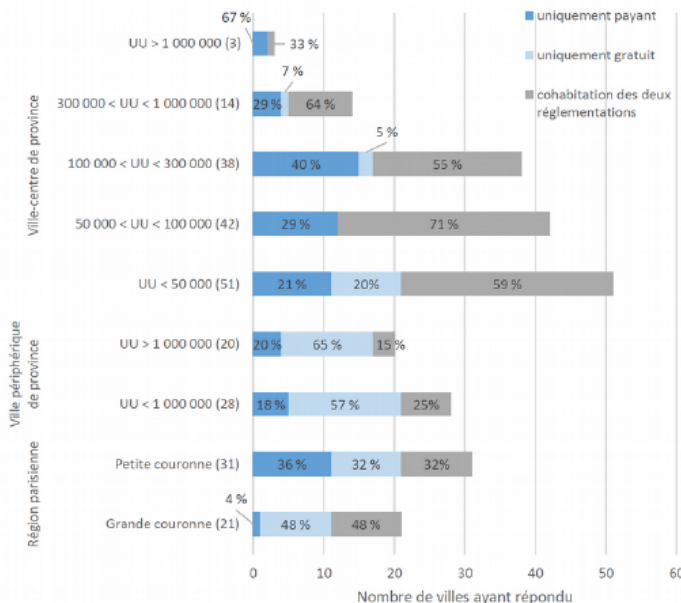
Collection | Connaissances

3-1 Données et régime juridique du parc		3-4 Situation du parc dans la ville	
Identification du parc		Situation du parc	
Nom du parc	P13 Provence	Position du parc dans la ville	"à proximité de l'hypercentre"
Nom de la commune	agde		
Date de mise en service du parc	01/06/2015	Jalonnement et guidage de l'automobiliste	
Autorité publique propriétaire ou concédante	mairie	Existe-t-il des dispositifs de jalonnement dynamique informant les usagers sur les places disponibles?	Oui
Régime juridique de l'exploitation		Exploitation directe par la collectivité en régie	Oui
3-2 Caractéristiques du parc		Simple indication "libre-complet"?	Oui
Caractéristiques du parc		Indication du nombre de places disponibles?	Oui
Capacité du parc en places véhicules particuliers (VP) tracées	52	Les dispositifs d'information sont-ils implantés à l'entrée du parc?	Oui
Nombre de places réservées aux personnes handicapées titulaires de la carte européenne de stationnement	4	Les dispositifs d'information sont-ils implantés sur la voirie, à l'approche du parc ?	Oui
Les personnes titulaires de la carte européenne de stationnement bénéficient-elles de la gratuité du stationnement dans le parc ? (cf loi n° 2015-300 du 18 mars 2015)	Non	Est-ce que l'information sur l'occupation des places est disponible via une application sur smartphone ou internet ?	Non
3-3 Offres spécifiques et services à l'usager		3-5 Tarifs pour la clientèle horaire	
Offre spécifique et service à l'usager		Tarification horaire de base	
Structure du parc	"en enclos"	A la date du 1er juillet 2015, coût pour un stationnement d'une durée d'1/4h	0.5
Le parc comporte-t-il des places accessibles aux clients horaires?	Oui	A la date du 1er juillet 2015, coût pour un stationnement d'une durée d'1/2h	1
Le parc comporte-t-il des places accessibles à des abonnés?	Oui	A la date du 1er juillet 2015, coût pour un stationnement d'une durée d'1h	2
Le parc est-il ouvert 24h/24 pour les clients horaires?	Oui	En 2014, coût pour un stationnement d'une durée d'1h	2
Le parc est-il ouvert 365j / 365?	Non	A la date du 1er juillet 2015, coût pour un stationnement d'une durée d'2h	4
Si non, nombre de jours d'ouverture en 2015 (période payante)	122	En 2014, coût pour un stationnement d'une durée de 2h	4
Existe-t-il une période initiale gratuite?	Oui	Existe-t-il une période initiale gratuite?	Oui
Existe-t-il des places de stationnement moto dans le parc?	Non	Si oui, de quelle durée (en minutes)?	30
Existe-t-il des places de stationnement vélo?	Non	Existe-t-il des réductions tarifaires prises en charge par les commerçants?	Non
Existe-t-il des places de stationnement équipées pour la recharge de véhicules électriques ?	Non	Le stationnement des vélos est-il payant ?	Non
Existe-t-il une station d'autopartage dans le parc ?	Non		
Existe-t-il des places réservées au covoiturage dans le parc ?	Non		
Le parc propose-t-il des services à l'usager ?	Non		

2.2 - Offre différenciée selon les usagers		2.5 - Surveillance de l'exploitation (suite)	
Les résidents		Procès verbaux et fourrière	
Les résidents bénéficient-ils d'une tarification particulière sur voirie?	Oui	Existe-t-il un service de fourrière?	Oui
Nombre maximal d'autorisations délivrées par foyer	2	2.6 - Caractéristiques du premier tarif (ou tarif unique) / Zone1	
Peuvent-ils accéder à l'ensemble du stationnement payant de la commune?	Non	Données générales	
Stationnement pour les PMR		Exploitation directe en régie par la ville	Oui
Nombre de places aménagées (largeur de 3,30 m) réservées aux personnes handicapées dans le périmètre du stationnement réglementé	68	Nombre de places de la zone	00412
Avez-vous instauré une durée maximale de stationnement pour les titulaires de la carte européenne de stationnement (>12 heures) ?	Oui	Données temporelles	
Stationnement des professionnels sur voirie		Nombre de jours payants en 2015	310
- pour les professions médicales/paramédicales?	Non	Horaires d'ouverture le matin	09:00
- pour les artisans ?	Oui	Horaires de fermeture le matin	12:00
- pour les commerçants ?	Oui	Horaires d'ouverture l'après-midi	14:00
D'autres catégories d'usagers ont-elles droit à des tarifications particulières?	Non	Horaires de fermeture l'après-midi	19:00
Pour aller plus loin		Durée maximale de stationnement autorisée (format 00:00, ex: 01:30 pour 1h30min)	02:00
Avez-vous mis en place le disque vert (stationnement gratuit pour les « véhicules propres »)?	Non	Données sur la tarification	
2.3 - Offre différenciée selon les usagers (suite)		Tarif pour 1h de stationnement (en €)	1,30
Stationnement pour l'autopartage sur voirie		Coût de la durée maximale de stationnement (en €)	2,50
Avez-vous des places de stationnement dédiées à de l'autopartage sur voirie ?	Non	Existe-t-il une période initiale gratuite?	Oui
Les livraisons		Tarification résidents	
Avez-vous des aires de livraisons ?	Oui	Les résidents bénéficient-ils d'une tarification préférentielle dans cette zone?	Non
Nombre total d'aires de livraison	25	Tarif au mois proposé aux résidents (en €)	10
Les aires sont-elles réservées aux livraisons 24h/24h ?	Non	Abonnement(s) autre(s) que résident sur voirie	
Début	06:30	Existe-t-il une ou des formules d'abonnement pour les professionnels mobiles (artisans, profession médicale, ...)?	Oui
Arrêt	10:30	Autre (précisez)	2,30 par jour
Début	19:00	Pour aller plus loin	
Arrêt	21:00	Année de la dernière modification du tarif sur voirie de cette zone	2016
Stationnement des véhicules électriques sur voirie			
Avez-vous implanté des bornes de rechargement pour voitures électriques sur voirie ?	Non		
2.4 - Surveillance de l'exploitation			
Modalités de surveillance			
Existe-t-il un corps spécialisé dans la surveillance du stationnement (ASVP)?	Oui		
Existe-t-il une brigade de surveillance du stationnement organisée au niveau intercommunal ?	Non		

Des réglementations qui se combinent plus qu'elles ne s'opposent

Réglementations du stationnement sur voirie présentes par ville et par catégorie d'agglomérations



Lecture :

Dans la petite couronne parisienne, on compte environ le même nombre de villes qui ont uniquement du stationnement payant (dix villes, soit 32 %), qui ont uniquement du stationnement gratuit réglementé (dix villes, soit 32 %) et qui combinent les deux réglementations sur leur territoire (onze villes, soit 36 %).

N.B. Entre parenthèses est indiqué le nombre de villes ayant répondu à la question.

Dans la façon dont la voirie est réglementée, le stationnement payant et le stationnement gratuit réglementé apparaissent en 2015 plus complémentaires que concurrents. En effet :

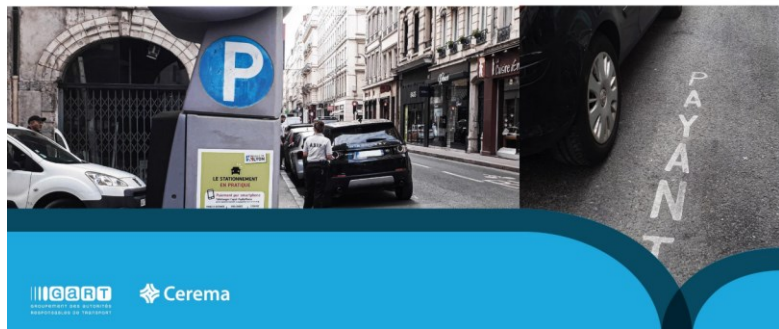
- la moitié des villes (121 sur 248) combine l'utilisation de ces deux réglementations sur leur territoire ;
- c'est plus particulièrement le cas dans les villes-centres des agglomérations de province, où plus de 61 % des villes (92 sur 148) ont à la fois du stationnement payant et du stationnement gratuit réglementé ;
- dans les villes périphériques en revanche, l'usage unique du stationnement gratuit réglementé reste majoritaire à 60 % (29 sur 48) ;
- les villes de la région parisienne se situent en la matière dans une position intermédiaire, même si celles de la petite couronne sont marquées par une présence plus importante du stationnement payant.

Bien souvent, la cohabitation des deux réglementations sur un même territoire s'effectue en gérant les zones les plus centrales et les plus rotatives avec du stationnement payant et en réservant le stationnement gratuit réglementé pour des zones plus restreintes ou plus spécifiques (centres de quartiers, marges des zones payantes, abords de grands équipements...).

Des questions pour un observatoire national renouvelé

Réforme du stationnement payant sur voirie
Bilan de la première année de mise en œuvre

Enseignements de l'enquête 2018



Le coût et la complexité de l'enquête a remis en cause la reconduction de l'enquête quinquennale

Des enquêtes plus ciblées sur des objectifs spécifiques ont été menées.... mais un besoin exprimé d'une culture partagée et transversale

L'opendata et le big data facilitent la récolte des données ... mais une approche qualitative s'avère également utile.

Peut-on s'abstraire du stationnement privé quand les frontières public/privé s'effacent avec les plateformes d'intermédiation?



Réactivation à partir de la rentrée 2025
d'un GT national sur le stationnement

Merci!

CONTACT

Tristan GUILLOUX – DGITM/DMR/TEDET/CTE

tristan.guilloux@developpement-durable.gouv.fr